



**Bachelier de spécialisation en
Santé Communautaire**

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2022-2023

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**
4. Offre d'enseignement : **voir tableau ci-dessous**

<u>SECTEURS</u>	<u>DOMAINES</u>	<u>CURSUS</u>
Sciences humaines et sociales	Sciences politiques et sociales	Assistant social
		Ingénierie et action sociales <i>(co-diplomation avec la HEPL)</i>
	Sciences juridiques	Assurances
		Droit
	Sciences économiques et de gestion	Assistant de direction
		Commerce extérieur
		Comptabilité
		Coopération internationale <i>(co-diplomation avec la HEPL)</i>
		Gestion publique <i>(co-diplomation avec la HEPL)</i>
		Marketing
	Sciences psychologiques et de l'éducation	Instituteur préscolaire
		Instituteur primaire
		Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation : <ul style="list-style-type: none"> - Education physique - Français et français langue étrangère - Français et religion - Langues germaniques - Mathématiques

		<ul style="list-style-type: none"> - Sciences : biologie, chimie, physique - Sciences économiques et sciences économiques appliquées - Sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales
		Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
		Educateur spécialisé en activités socio-sportives
		Spécialisation accompagnateur en milieux scolaires <i>(co-diplomation avec la HE Charlemagne)</i>
		Spécialisation en préparation physique et entraînement <i>(co-organisation avec HEPL et HE Charlemagne)</i>
		Spécialisation en orthopédagogie
Santé	Sciences biomédicales et pharmaceutiques	Technologue de laboratoire médicale, option Chimie clinique
	Sciences de la santé publique	Soins infirmiers
		Infirmier responsable de soins généraux
		Sage-femme
		Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)
		Spécialisation en santé communautaire
		Spécialisation en pédiatrie et néonatalogie
	Sciences de la motricité	Psychomotricité <i>(co-diplomation avec la HEPL)</i>
Sciences et techniques	Sciences	Informatique de gestion
		Informatique et systèmes, orientation Automatique
	Sciences de l'ingénieur et technologie	Mécatronique et robotique <i>(co-organisation avec HENaLLux)</i>

		Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Industrie
		Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Génie énergétique durable
		Techniques et services, option Technico-commercial
		Textile, orientation Techniques de mode

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée : **Cursus Soins Infirmiers**
2. Localisation de la formation : **Campus de l'Ourthe, Quai du Condroz, 28, 4031 Angleur (Liège)**
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type : **Court**
 - b) Département d'enseignement supérieur : **Paramédical**
 - c) Secteur : **Santé**
 - d) Domaine : **Sciences de la santé publique**
 - e) Grade académique : **Bachelier de spécialisation en Santé Communautaire (niveau 6)**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Cette rubrique présente le cadre réglementaire et pédagogique de la formation. Elle comprend également les capacités et les acquis d'apprentissages (AA) terminaux en lien avec le référentiel de compétences. Le programme (point 4.) est structuré en 8 Unités d'Enseignement. Il précise les heures de formation, les crédits et les matières qui déterminent le profil d'enseignement.

3.1. Cadre réglementaire

La spécialisation d'infirmier en santé communautaire correspond au niveau 6 du Cadre Européen de certification (CEG). La spécialisation d'infirmier en santé communautaire donne accès au titre d'infirmier spécialisé en santé communautaire. L'infirmier en santé communautaire exerce sa profession en réalisant des actions qui relèvent de quatre champs d'activités différents à savoir les soins, la promotion de la santé, la santé publique et l'accompagnement psycho-médico-social.

L'activité professionnelle est fondée sur l'acquisition d'un haut niveau de connaissances et se poursuivra dans un processus de formation tout au long de la carrière. S'inscrivant dans les valeurs de l'intervention communautaire que sont entre autres l'autonomie, la justice sociale, le respect et la solidarité. L'agent de santé communautaire aura comme but de promouvoir le bien-être de la personne, des groupes et/ou de la communauté qu'il rencontre. Pour ce faire, il explore les situations de vie, identifie les déterminants de santé et en analyse les interdépendances en plaçant la personne, le groupe ou la communauté au centre de ses préoccupations tout en la soutenant dans la mobilisation de ses ressources. En interdisciplinarité, il développe, assure, coordonne et évalue des actions communautaires en cherchant la participation active du bénéficiaire dans un but de promotion à la santé et de diminution des inégalités sociales de santé.

Le programme d'étude comprend un enseignement théorique articulé autour de cinq domaines : les sciences humaines, sociales, fondamentales, biomédicales et professionnelles. Ce dernier est complété par des activités d'intégrations professionnelles (stages) organisées dans différents secteurs de la santé. Les conditions de stage sont réglées par convention entre les partenaires. Cette convention répond à des normes minimales (heures) définies par décret (2 juin 2006) et est rédigée par l'institut de formation.

Le référentiel de compétences de la formation (ARES, 2016) conduit le futur professionnel à s'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle ; à prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires ; à gérer les ressources matérielles, humaines et administratives ; à concevoir des projets spécifiques à la santé communautaire avec la participation du bénéficiaire, du groupe et/ou de la communauté, à assurer une communication professionnelle et à réaliser les interventions et/ou les projets spécifiques à la santé communautaire avec la participation du bénéficiaire, du groupe et/ou de la communauté.

3.2. Projet pédagogique

Les enseignants **accompagnent** l'étudiant dans la construction de son identité professionnelle. Cet accompagnement prend la forme d'un questionnement, d'une remise en question, d'une invitation à prendre des risques pour développer son autonomie (Lafortune, 2008). Il se fait lors de supervisions individuelles et collectives.

L'équipe pédagogique développe la **coanimation**, c'est-à-dire une forme de collaboration professionnelle entre enseignants autour des étudiants. Les interactions multiples entre enseignants (échanges, partages et discussions) favorisent une meilleure analyse et une distance critique qui contribuent à faire des choix et à prendre les meilleures décisions quant aux pratiques pédagogiques à mener au sein des unités d'enseignement (Lafortune, 2008).

La pédagogie utilisée est principalement basée sur une approche **socio-constructiviste** par le partage et l'échange entre étudiants afin de confronter le développement de leur identité professionnelle au regard des concepts théoriques. De plus, par la pédagogie du projet les enseignants accompagnent les initiatives collectives des étudiants en fonction de leurs centres d'intérêts.

Tout au long de l'année, les stages permettent d'intégrer les concepts théoriques vus aux cours. De la même manière, les enseignants mobilisent chez l'apprenant les diverses situations rencontrées lors des activités d'intégrations professionnelles afin d'illustrer les propos théoriques développés aux cours.

La dynamique pédagogique utilisée en santé communautaire repose sur les concepts que cette discipline sous-tend : la participation, la responsabilisation et la mise en évidence des ressources de l'étudiant.

L'évaluation formative est pratiquée tout au long de l'année. Elle « fait partie intégrante du processus d'apprentissage, elle implique que l'on remédie aux manques constatés et elle est liée à la pédagogie de la réussite. » (de Vecchi, 2005, p.88)

Un référentiel de formation est disponible pour les étudiants (e-learning). Il a pour objectif de clarifier ce qui est attendu de l'étudiant en formation ; d'établir le programme général des activités d'enseignement/apprentissage et de faciliter la communication entre les acteurs, partenaires de la formation (document de référence).

Documents de référence

- Arrêté Royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de professions de soins de santé, Moniteur Belge 14.11.1967 et modifications. Remplacé par la Loi relative à l'exercice des professions des soins de santé coordonnée du 10.05.2015 (MB.18.06.2015).
- De Vecchi, G. (2005). *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Hachette.
- Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études en fédération Wallonie-Bruxelles. (MB. 18.12.2013).
- La santé communautaire, un concept, une formation. (2013). HELMo Sainte-Julienne (document édité à usage de la formation)
- Lafortune, L. (2008). *Compétences professionnelles pour l'accompagnement d'un changement*. Québec : Presses de l'université du Québec.
- Lafortune, L. (2008). *Un modèle d'accompagnement professionnel d'un changement*. Québec : Presses de l'université du Québec.
- Lafortune, L. (2012). *Des stratégies réflexives- interactives pour le développement de compétences. La formation en éducation et en santé*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Référentiel de compétences et grille minimale de formation. (2016). Avis de commission paramédicale, CT HE-EPS, ARES.
- Boudart, G., Dans, C., Darimont, S., De Bouver, A., Elsen, D., Hublet, C., Marischal, C., Masuy, A. & Noël, V. (2017). *Référentiel de compétences : Spécialisation de Santé Communautaire - liée au Bachelier en Soins infirmiers*. Fédération Wallonie Bruxelles, Belgique.

3.3. Référentiel de Compétences et Acquis d'apprentissage (AA) terminaux

Dans la 3^{ème} colonne de ce tableau sont formulés les AA terminaux choisis par l'équipe enseignante en vue de former les étudiants à développer des compétences et à les évaluer en fin de formation.

Compétences du référentiel ARES 2016	Capacités : Référentiel ARES 2016	Acquis d'apprentissage (AA) terminaux spécifiques à l'Institut.
S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle (C1)	<u>Capacités</u> ∂ Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels (C1.1) ∂ Construire son projet professionnel en faisant preuve d'engagement (C1.2) ∂ Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité (C1.3) ∂ Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages (C1.4) ∂ Adopter un comportement responsable et citoyen (C1.5)	<u>Au terme de la formation, l'étudiant</u> ➤ Démontre son implication professionnelle dans un processus actif au travers des différentes activités pédagogiques rencontrées ➤ Analyse sa pratique, ses apprentissages et se régule via les pairs, les enseignants et les professionnels de terrain ➤ Confronte ses représentations aux concepts et modèles théoriques ainsi qu'aux expériences de terrain ➤ Propose des solutions pour faire évoluer la pratique professionnelle
Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires (C2)	<u>Capacités</u> ∂ Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité (C2.1) ∂ Respecter la déontologie propre à la profession (C2.2) ∂ S'engager dans une réflexion éthique (C2.3)	<u>Au terme de la formation, l'étudiant</u> ➤ Applique la déontologie professionnelle et intervient dans le respect du cadre légal et réglementaire. ➤ Argumente sa démarche éthique au travers des différentes activités pédagogiques et professionnelles ➤ Développe son jugement professionnel en se questionnant et en questionnant les normes et valeurs sociétales dans le respect de l'individu, du groupe, de l'institution et de la Communauté
Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives (C3)	∂ Mobiliser les ressources du bénéficiaire, du groupe, de la communauté et les ressources institutionnelles (C3.1) ∂ Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire/ le réseau (C3.2) ∂ Animer un groupe (C3.3) ∂ Participer à la démarche qualité (C3.4) ∂ Exercer un raisonnement scientifique (C3.5) ∂ Proposer des pistes de réflexion et de changement (C3.6)	<u>Au terme de la formation, l'étudiant</u> ➤ Gère un projet en santé communautaire dans une vision holistique de la santé à partir des ressources humaines, matérielles et administratives ➤ Collabore avec l'équipe pluridisciplinaire et le réseau ➤ Anime une activité de groupe ➤ Exerce un raisonnement scientifique et professionnel en utilisant ses ressources internes et externes ➤ Fait aboutir un projet spécifique de santé communautaire en référence à la démarche qualité, ➤ Evalue et suggère des pistes d'amélioration en tenant compte des ressources
Concevoir des projets spécifiques à la santé communautaire avec la participation du bénéficiaire, du groupe et/ou de la communauté (C4)	<u>Capacités</u> ∂ Favoriser la participation du bénéficiaire, du groupe, de la communauté (C4.1) ∂ Elaborer un diagnostic psycho-médico-social individuel / un diagnostic communautaire (C4.2) ∂ Concevoir un projet d'intervention individuel /communautaire (C4.3) ∂	<u>Au terme de la formation, l'étudiant</u> ➤ Favorise la participation et le développement du pouvoir d'agir à court et à long terme des bénéficiaires en travaillant en collaboration avec tous les acteurs concernés ➤ Analyse et interprète les données au regard des contextes sociologiques, économiques, politiques et philosophiques de la société et de l'institution dans lesquelles ont lieu les interventions et/ou projets. ➤ Argumente les priorités en fonction des contraintes, des attentes et des motivations du bénéficiaire, du groupe, de la communauté, des professionnels et de l'institution. ➤ Conçoit un projet en santé communautaire dans une vision holistique de la santé à partir des représentations du bénéficiaire, du groupe ou de la communauté (décentrement)
Assurer une communication professionnelle (C5)	<u>Capacités</u> ∂ Communiquer avec les bénéficiaires, les pairs, les professionnels et le réseau (C5.1) ∂ Transmettre des données oralement et/ou par écrit (C5.2) ∂ Evaluer la communication professionnelle (C5.3)	<u>Au terme de la formation, l'étudiant</u> ➤ Adapte sa communication dans toutes les situations et selon les personnes ➤ Communique, dans un langage professionnel, oralement et par écrit ➤ Transmet les informations professionnelles nécessaires au déroulement de ses interventions en utilisant les modes et outils de communication adaptés. ➤ Argumente, suite à une évaluation, les ajustements apportés dans sa communication
Réaliser les interventions et/ou projets spécifiques à la santé communautaire avec la participation du bénéficiaire, du groupe et/ou de la communauté (C6)	<u>Capacités</u> ∂ Opérationnaliser un projet d'intervention individuel/communautaire (C6.1) ∂ Evaluer l'intervention/le projet (C6.2) ∂ Ajuster et/ou poursuivre l'intervention/le projet (C6.3)	<u>Au terme de la formation, l'étudiant</u> ➤ Etablit le plan d'actions avec le bénéficiaire, le groupe, la communauté ➤ Adapte la planification à l'environnement, aux conditions et aux délais ➤ Evalue le résultat et le processus en concevant des outils propices au projet ou à l'intervention ➤ Argumente les ajustements liés à l'évaluation des résultats et du processus

4. Programme d'études du bachelier de spécialisation en Santé Communautaire

BLOC 1

		C	H
C1-B1-Q1-UE01	Références d'interventions	4	54
<i>Analyse du contexte d'intervention qui pose les bases de l'identité professionnelle</i>	Organisation administrative et gestion du travail		12
	Analyse et gestion des structures de santé : MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION		27
	Déontologie et éthique		15
C1-B1-Q1-UE02	Analyses de la société I	6	72
<i>Analyse de la société : approche sociologique et juridique</i>	Sociologie		24
	Législation sociale		48
C1-B1-Q1-UE03	Démarches d'interventions groupales et individuelles	4	57
<i>Développement des interventions groupales et individuelles</i>	Analyse et gestion des structures de santé : COMMUNICATION		27
	Déterminants de santé		18
	Psychologie des groupes		12
C1-B1-Q2-UE04	Démarches d'interventions groupales	5	66
<i>Démarches d'interventions groupales</i>	Analyse et gestion des structures de santé : EDUCATION SANTE		24
	Analyse et gestion des structures de santé : DYNAMIQUE de GROUPE		27
	Psychologie sociale		15
C1-B1-Q2-UE05	Les dimensions de la santé	4	60
<i>Outils d'analyse et de compréhension pour les domaines de santé abordés</i>	Santé et pathologie sociale par tranche d'âge et par milieu de vie : SANTÉ FAMILIALE		24
	Santé et pathologie sociale par tranche d'âge et par milieu de vie : SANTÉ SCOLAIRE		12
	Santé et pathologie sociale par tranche d'âge et par milieu de vie : SANTÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE		12
	Santé et pathologie sociale par tranche d'âge et par milieu de vie : SANTÉ AU TRAVAIL		12
C1-B1-Q2-UE06	Analyse de la société II	4	60
<i>Analyse de la société : approche politique, sociale, économique et de santé publique</i>	Economie et politique sociale		18
	Géographie humaine		18
	Santé publique et épidémiologie		12
	Statistiques		12

C1-B1-Q1 et Q2-UE07	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique	15	246
	Stage 1 Séminaires		

C1-B1-Q1 et Q2-UE08	Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique	15	225
	Stage 2		

C1-B1-Q1 et Q2-UE09	Portfolio et recherche	3	45
	Portfolio (y compris Recherche)		

Les UE 07, 08 sont transversales car ce sont des activités d'intégration professionnelle (Décret Paysage Art.79, §1^{er}). Elles permettent de proposer un programme individuel d'allègement.

5. Programme d'études du bachelier de spécialisation en Santé Communautaire : correspondance au programme minimum en crédits

La grille suivante donne la répartition des crédits en correspondance aux « chapeaux » de la grille minimale de formation (avis de la Commission paramédicale, CT HE-EPS, ARES 2016) pour un cursus de 60 crédits.

Rubriques du programme minimal (Commission paramédicale, CT HE- EPS, ARES, 2016)	Total Programme Bachelier de spécialisation en santé communautaire HELMo	Programme MINIMUM ARES	Liberté PO
Sciences fondamentales et biomédicales	5	4	1
Sciences humaines et sociales	11	6	5
Sciences professionnelles	12	6	6
AIP	30	30	0
Recherche appliquée	2	2	0
	60	48	12